



**Secrétariat pédagogique**

Avenue de l'Île-Heureuse 23

1800 Vevey

Tél : 021.866 04 00 Tél. direct : 021 866 04 56

[secretariat.pedagogique@ecoledesoins.ch](mailto:secretariat.pedagogique@ecoledesoins.ch)

**Notice à remettre à l'institution de formation (formateur ou employeur)  
lors d'un changement de formateur (FEE) ou des coordonnées de l'employeur**

En cas de changement de formateur (FEE) ou des coordonnées de l'employeur, il convient d'en informer l'ESSC pour qu'elle puisse effectuer la modification dans son programme de gestion des apprentis.

L'information doit venir de l'institution (formateur ou employeur) et doit être transmise par mail au secrétariat pédagogique : [secretariat.pedagogique@ecoledesoins.ch](mailto:secretariat.pedagogique@ecoledesoins.ch).

Le mail d'information doit comprendre :

<b>En cas de changement de formateur</b>	<b>En cas de modifications des coordonnées employeur</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>- Le nom de l'apprenti concerné</li><li>- Le nom du nouveau formateur et son titre</li><li>- L'e-mail du formateur</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Le nom de l'apprenti concerné</li><li>- Le nom du nouveau responsable de direction et son titre</li><li>- L'e-mail de l'employeur</li></ul>

- L'e-mail du formateur est utilisé pour la communication de la note pratique professionnelle au terme des semestres, pour la transmission des relevés d'absence et de note insuffisante ainsi que l'envoi d'une copie du bulletin semestriel.
- L'e-mail de l'employeur est utilisé pour l'envoi des bulletins semestriels.

Afin de garantir un bon fonctionnement de ce système de communication, il est impératif **d'informer l'ESSC de tous changements d'adresses e-mail.**

Nous vous remercions vivement pour votre collaboration et restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire que vous pourriez désirer.

Avec nos salutations les meilleures.

Le secrétariat pédagogique